

La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-JOLIE

Décès d'animaux à la ferme, les visiteurs doivent arrêter de les nourrir

Faits divers page 10

Voitures électriques: un réseau de charge en développement

Dossier page 2

L'installation d'un réseau de bornes électriques a commencé il y a un peu moins de dix ans en vallée de Seine. Depuis, le réseau a été étendu pour inciter les yvelinois à investir dans des voitures « propres ».



AULNAY-SUR-MAULDRE
Suite aux démissions, un retour aux urnes le 6 octobre

Actu page 8

■ VALLEE DE SEINE

Trois jours pour allier transports et services

Page 4

■ TRIEL-SUR-SEINE

Immeuble fissuré : la mairie en appelle à la justice

Page 7

■ CONFLANS-SAINT-HONORINE

La rue Maurice Berteaux décorée par Daniel Buren ?

Page 8

■ ACHERES

Le quartier de la gare aura son école dans deux ans

Page 8

■ EPONE

Atterrissage d'urgence d'un avion dans un champ

Page 10

■ FOOTBALL

National 2 : début de saison compliqué pour le FC Mantois et l'AS Poissy

Page 12

■ VALLEE DE SEINE

La saison culturelle promet du beau spectacle... et de l'humour

Page 14

MAGNANVILLE

La Poste ouvrira le samedi matin

En bref page 7



MANTES-LA-JOLIE
Agressions en gare : « Il y a une haine du cheminot »

Actu page 4



POISSY
Une fourrière « haut-de-gamme » en face du centre d'entraînement du PSG

Actu page 6



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Voitures électriques : un réseau de charge en développement

Les Yvelines ont été l'un des premiers départements à installer un réseau de bornes pour faciliter le rechargement des voitures électriques des particuliers. Une installation au départ confiée à l'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (Epamsa) en 2010. En huit ans, une trentaine de bornes avaient été installées dans la vallée de Seine. Depuis, le réseau a été repris par le Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY) qui tente de l'élargir et de le développer.

Les objectifs annoncés du Syndicat sont d'anticiper les besoins des habitants de la vallée de Seine avec un réseau et un modèle d'abonnement universel et faciliter les déplacements avec ses voitures « propres » avec des points de rechargement plus proches. Un appui également pour les constructeurs automobiles installés à Poissy et à Aubergenville qui produisent des voitures électriques.

Ce réseau n'est pas la seule initiative dans les Yvelines pour mettre en avant les voitures électriques. L'entreprise EP-Tender, basée à Poissy développe des Tender, des remorques avec une batterie supplémentaire permettant de recharger les voitures électriques en roulant.

bornes déjà installées avec le soutien de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). »

Le technicien poursuit, à propos du déploiement dans le département : « La quasi-totalité des bornes seront installées dans le courant 2019 [...] soit 143 bornes. » Sur les 73 communes de GPSEO, 43 devraient être équipées de bornes avant la fin de l'année. Chaque borne possède deux points de charge. Sur tout le département, 286 points de charge seront disponibles, dont 150 sur le territoire de GPSEO.

« On a besoin de les modifier puisque depuis 2010, ça a fait d'énormes progrès donc on les remet au goût du jour, note Laurent Richard, président du Syndicat d'énergie des Yvelines jeudi 20 juin, de la modification des bornes héritées de l'Epamsa. À la fois techniquement mais aussi dans les modes de paiement dans la liaison numérique avec le maître d'ouvrage ». Depuis le 1^{er} mai, recharger sa voiture électrique sur l'une des bornes est devenu payant.

« C'est Bouygues Energies Services qui est l'opérateur à travers son réseau Alizé qui fait la maintenance et qui collecte l'argent », précise Denis Karm, directeur général de SEY, mardi 2

de la charge accélérée. On charge en 22 kilowatt-heure. La charge lente, c'est en 3 kilowatt-heure et les charges accélérées c'est de 7 à 22 kilowatt-heure », indique Denis Karm. En comparaison, une borne « supercharger » de Tesla dont certaines sont implantées au Novotel d'Orgeval chargent en 120 kilowatt-heure, indique le site du constructeur américain.

Modification et installation de bornes

En cas de dépassement des deux heures de chargement, 0,016 centime par minute sont déduits. Un coût qui, selon Laurent Richard ne représente pas de frein pour les abonnés : « Ça représente 20 centimes du kilowatt-heure ce qui est très peu [...] La Zoé (voiture électrique de la marque Renault, Ndlr) doit vous coûter, si on est vraiment en panne, six euros ».

Fin août, les bornes installées à Poissy, Conflans-Sainte-Honorine, Achères ou encore Andrésy sont restées inutilisées en fin de journée. « C'est trop tôt, on a 145 bornes à installer dont certaines simplement à modifier, on en a fait une trentaine donc c'est trop tôt », indique Laurent Richard du bilan sur la fréquentation qui pourrait être fait.

En parallèle, dans la vallée de Seine, l'entreprise EP-Tender a développé des remorques appelées Tender dans laquelle se trouve une batterie d'appoint. Deux modèles existent, le Tender thermique et le Tender batterie. « Ce sont deux machines permettant de faire des longs voyages en voiture électrique si possible aussi facilement que si ce n'était pas une voiture électrique », raconte Fabrice Viot, responsable architecture électronique et électrique chez EP-Tender.

Le Tender batterie, nouvelle version créée par l'entreprise est totalement électrique : « Une batterie d'appoint qui va charger la batterie de la voiture pendant qu'on roule », poursuit Fabrice Viot. À terme grâce à un système de caméra, aucune manipulation ne sera nécessaire pour installer la remorque à l'arrière de la voiture.

« Vous au volant de votre voiture, vous allez vous arrêter à la station-service, ou au point de location des Tender et le Tender va arriver, va venir s'accrocher à la voiture et vous repartez, souligne Jean-Baptiste Segard de l'utilisation des Tender. Donc en deux minutes

L'installation d'un réseau de bornes électriques a commencé il y a un peu moins de dix ans en vallée de Seine. Depuis, le réseau a été étendu pour inciter les yvelinois à investir dans des voitures « propres ».



Sur les 73 communes de GPSEO, 43 devraient être équipées de bornes avant la fin de l'année. Chaque borne possède deux points de charge.

vous allez recharger 300 km d'autonomie, ce qui est incroyable, ça veut dire que c'est même plus pratique que de faire le plein d'essence ».

En plus de son rôle pour recharger la voiture, le Tender batterie peut avoir une autre utilité. Quand il est accroché à son point de chargement, il sert à stocker de l'énergie renouvelable (énergie solaire ou éolienne, Ndlr). Il fonctionne donc en permanence, pour recharger la voiture ou pour alimenter le réseau électrique.

Comme le réseau de bornes électriques, les Tender fonctionneront en réseau, installés sur différentes stations. Trois existent déjà, une en Alsace, une à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) et une à Poissy. L'entreprise possède en tout six Tender mais ne peut pour l'instant au vu du coût de production en créer plus. « Pour nous, l'enjeu maintenant c'est de développer le Tender batterie, de le mettre au point [...] de trouver des partenaires stratégiques, des partenaires industriels qui nous permettront de passer à l'échelle [supérieure] » expose Jean-Baptiste Segard.

D'un point de vue technique, pour que les remorques s'adaptent à toutes les voitures électriques, c'est au constructeur de faire la démarche : « Tesla vient d'annoncer que la Tesla model 3 va être homologuée pour tracter en Europe [...] et ce sera en 2021 que d'autres marques, [...] toute sorte de constructeur aura des voitures homologuées en série pour tracter une remorque. »

« L'idée au fond, c'est de rendre possible une adoption de masse de la voiture électrique, indique Jean-Baptiste Segard. Le défi, c'est d'avoir une voiture électrique qui soit à la fois compétitive par rapport à la voiture essence [...] et qui permette de faire des longs voyages

comme le permet la voiture essence. » Un objectif finalement commun avec le Syndicat d'énergie des Yvelines et son réseau de bornes.

En plus du syndicat, plusieurs partenaires soutiennent les communes qui souhaitent installer des bornes de chargement : « En réalité, les communes ont un investissement de l'ordre de 7000 euros [...] En gros, il reste à charge 2000 euros », précise Denis Karm du financement. « On va chercher des subventions à la Région, on va chercher des subventions à l'Ademe, (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Ndlr)... », détaille Laurent Richard.

« Mailler complètement le territoire »

« Si on leur mâche le boulot et que le coût est de zéro, on en mettra plus. Mais le but c'est vraiment de mailler complètement le territoire » indique Laurent Richard. Pour chaque borne, le syndicat prend en charge l'installation, la mise en réseau ainsi que la maintenance. De plus, les communes récupèrent les frais d'utilisation des bornes. « L'intégralité des fonds est reversée aux collectivités après un petit pourcentage de frais de gestion », indique Denis Karm.

Le syndicat souhaite soutenir également les constructeurs de voitures électriques produites dans la région par les entreprises françaises Renault et Peugeot : « Renault en 2018 a vendu 97000 véhicules électriques en France et 50000 sont produits chez nous à Flins. Vous avez Peugeot [...] qui l'année dernière n'en a vendu que 3000 mais a pour ambition à Poissy de monter en puissance, de monter jusqu'à 300000 véhicules en 2025 donc c'est un objectif donc c'est une façon de les aider. Ça incite la population à adhérer ». ■ Alix Daguet



« Le Tender va arriver, va venir s'accrocher à la voiture et vous repartez », souligne Jean-Baptiste Segard, fondateur d'EP-Tender, de l'utilisation des Tender.

Un moyen d'augmenter l'autonomie de ces voitures qui sont souvent encore limitées à quelques centaines de kilomètres.

« Nous avons récupéré en gestion les bornes Electricité Seine Aval (Epamsa, Ndlr), mais c'est nous qui déployons le marché pour les nouvelles bornes, explique Paulo Dos Ramos, technicien du Syndicat d'énergie des Yvelines, mardi 2 avril lors d'une conférence de presse. Le syndicat a repris la gestion du réseau en 2018 et ses 38

avril. Le réseau Alizé est un réseau national et européen. Il est donc possible en y adhérant sur le site ou directement via l'application de recharger sa voiture sur n'importe quelle borne du réseau.

Le coût de branchement de la voiture est de 0,80 centimes pour deux heures puis 0,20 centimes par kilowatt-heure. En moyenne, un demi-plein coûte donc au consommateur, 3,20 euros. Les bornes sont des bornes de charge rapide. « C'est

Eau douce pour tous : confort et économies

Unité d'adoucissement de l'eau
de Flins-Aubergenville



MANTES-LA-JOLIE

Agressions en gare : « Il y a une haine du cheminot »

Jeudi 22 août, une trentaine de personnes, tous corps de métiers SNCF confondus, ont demandé un renfort de la sécurité. Aucun accord n'a pour l'instant été trouvé.

« Feignants, bons à rien, j'espère que vous n'allez pas vous reproduire... » Ludovic, agent commercial dans le secteur de Mantes-la-Jolie depuis 2013, énumère les insultes que lui et ses collègues reçoivent quotidiennement.

Outre les mots, lui et ses collègues dénoncent également une augmentation des agressions physiques. Sept ont été recensées durant l'été. Ils se sont mis en grève ce jeudi 22 août, demandant un renforcement des effectifs de sécurité et que plus aucun agent ne soit isolé en gare.

Une trentaine d'agents commerciaux, d'agents de départ, de mécaniciens et de conducteurs manifestent près du bâtiment voyageurs côté mantevillois pour toucher la direction, réunie en commission santé, sécurité et conditions de travail. Sur le parvis, une agression est dans tous les esprits, celle du jeudi 15 août.

Un agent commercial a été frappé et laissé inconscient une vingtaine de minutes avant d'être pris en charge. « Il a un stress énorme de revenir », note Anne-Marie Kunz, élue Sud-Rail au comité social

d'entreprise (CSE) et agent de départ. Les agents habitant dans le coin ont peur de représailles, d'être suivis jusqu'à chez eux. [...] Les gens ont peur de mourir. »

La syndicaliste indique que dès 2015, plusieurs alertes ont été déposées. Mais depuis la grève de l'an dernier « il y a une haine énorme envers les cheminots », conduisant à une augmentation de ces violences. Depuis une agression verbale survenue à Herblay (Val-d'Oise) en mars dernier, Amrouni est en mi-temps thérapeutique. « La gare n'avait pas été ouverte de la journée, se souvient-elle, imaginez l'état des gens. »

« Les gens ont peur de mourir »

Contactée par *La Gazette*, la direction de la SNCF a indiqué condamner ces agressions, « quelle que soit leur nature ». Concernant les agressions dans le secteur de Mantes-la-Jolie, « les dirigeants locaux sont sur l'affaire », poursuit-elle. Elle évoque cependant des mesures existantes comme « la présence de la sûreté ferroviaire



Sur le parvis, une agression est dans tous les esprits, celle du jeudi 15 août. Un agent commercial a été frappé et laissé inconscient une vingtaine de minutes avant d'être pris en charge.

(Suge), la vidéosurveillance et une formation pour les agents. »

Des mesures jugées insuffisantes par les cheminots. « La Suge est volante, elle prend son poste à Mantes et part sur l'ensemble de la ligne, note Anne-Marie Kunz. Il n'y a qu'un seul agent de sécurité, qui n'a pas le droit d'intervenir. Ce n'est pas un dispositif adapté. »

Ludovic, regrette lui que la formation à la lutte anti-fraude soit « trop courte » et ne permette pas d'endiguer les comportements violents : « La direction part du principe que les gens vont accepter de se faire verbaliser. »

De la présence de la Suge, Francis Bédie, directeur d'établissement, fait remarquer que « l'effectif est

déployé sur les tronçons L A et J par rapport à des événements signalés [...]. Notre rôle est de protéger les agents ». Selon les chiffres de la SNCF, 60 % des agressions auraient été commises par des personnes n'ayant pas de titre de transport. L'installation de portiques de validation à Paris-Saint-Lazare puis progressivement à Mantes-la-Jolie et sur le reste de la ligne devrait limiter les agressions, selon elle.

La situation reste toutefois tendue. « Aucun accord n'a pour le moment été trouvé », indiquait à la suite de la commission Anne-Marie Kunz. La syndicaliste n'exclut pas de « refaire une mobilisation, jusqu'à temps que la direction prenne les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des agents ». ■ Lucile Giroussens

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Trois jours pour allier transports et services

La communauté urbaine lance un hackaton pour organiser la répartition et les fonctionnalités des hubs de transports du territoire.

À l'occasion de la semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise organise du 13 au 15 septembre, au Living Lab à Paris, un hackaton (développement rapide d'un projet par équipes sur une courte durée imposée, Ndlr), afin « d'accélérer le développement de hubs, à la fois hubs de mobilités et de services », indique-t-elle sur le site internet de l'évènement hackaton-gpseo.fr.

Les participants à ce hackaton devront « imaginer des places de marchés capables de dynamiser la filière locale alimentaire locale », « faire des hubs un levier de création de services locaux » et enfin « mesurer l'impact des hubs sur la mobilité et le développement économique ». Ces hubs « ont vocation à être répartis sur tout le territoire qu'il soit rural, urbain ou dans des zones d'activité et tendent à devenir des lieux d'échanges de services, de rencontre et d'interaction », poursuit GPSEO. Une restitution et une remise de prix auront lieu le mercredi 18 septembre à Aubergenville. Les inscriptions se font sur le site internet hackaton-gpseo.fr. ■



L'eau

en toute

confiance



SEFO
Groupe SPI environnement

28, quai de l'Oise - BP 6 - 78570 ANDRESY
Tél. : 01 39 70 20 00
 Fax : 01 39 75 15 31 - E-mail : sefo@spie-sefo.fr
www.sefo-eau.com
 Horaires d'ouverture 8 h - 12 h | 13 h 30 - 16 h

- Production et Distribution d'Eau Potable
- Travaux d'Adduction en Eau Potable
- Branchement Eau et Assainissement
- Affermage de Réseau d'Assainissement
- Prestations de Service, Contrôles de Conformité
- Électricité Industrielle, Automatismes et Télégestion
- **INTERVENTION 24/24H**
pour fuite sur réseau | **30 agents à votre service**

ORGEVAL

Deux nouvelles salles municipales pour pallier la pénurie

Un pôle culturel et sportif sera construit à l'automne 2021 pour combler le manque de salles municipales au sein de la commune.

Selon le maire Jean-Pierre Juillet (SE), la nouvelle devrait ravir les associations orgevalaises. En 2021, un nouvel équipement culturel et sportif sera construit sur un terrain de 5000 m², rue de la Fontaine Saint-Pierre.

Actuellement « elles se partagent les salles municipales mais c'est insuffisant [...] L'actuel gymnase ne suffit plus à satisfaire les demandes », détaille l'édile dans les colonnes du *Parisien*. La ville « n'est pas en mesure d'organiser des événements culturels », poursuit-il.

Côté culture, ce nouvel équipement d'un coût de 3,9 millions d'euros, dont 1,6 million de subventions, comprendra une salle de spectacle avec une scène, 175 places en gradins rétractables et un espace cuisine pouvant accueillir un traiteur.

« Nous n'allons pas rivaliser avec Poissy, souligne Christèle Grandin, adjointe à la culture au *Courrier des Yvelines*. Mais nous allons pouvoir proposer davantage de choses, notamment en faveur des jeunes. » Une autre salle sera dédiée aux pratiques sportives, avec vestiaires, sanitaires et une tribune de 110 places. ■



■ EN IMAGE

EVEQUEMONT

Hôtels à insectes et nichoirs pour un cinquième pétale ?

Durant 15 jours, une dizaine de jeunes de l'association Concordia a réalisé trois hôtels à insectes et nichoirs positionnés aux entrées de la ville, dans le cadre d'un chantier international. « Tout a été fait à partir de matériaux de récupération, se satisfait la maire Ghislaine Senée. Nous payons une cotisation de 4000 euros. » L'élue mise notamment sur ces installations pour obtenir un cinquième pétale de la part du jury des Villes et villages fleuris, dont le passage est prévu le 18 septembre prochain. « Avec la chaleur nous n'avions pas pu réaliser les plantations, mais tout sera prêt », assure-t-elle. ■

VALLEE DE SEINE

Sécheresse : les communes rurales restent en alerte

L'usage de l'eau reste toujours restreint dans une grande partie des communes rurales du Mantois. La préfecture note toutefois une amélioration.

Le 19 août dernier, un comité départemental en charge de la préservation de la quantité des ressources en eau s'est tenu en préfecture. Ce comité s'est réuni sept fois, afin de suivre les conséquences des épisodes de sécheresse et canicule dans le département.

« La situation s'améliore dans l'Est et le Nord des Yvelines, fait savoir la préfecture dans un communiqué. L'usage de l'eau et les prélèvements restent cependant limités dans les rivières et les nappes souterraines sur le département des Yvelines. » Elle poursuit : « Une nouvelle période de temps sec a démarré le lundi 19 août. Elle s'étendra sur toute la semaine en cours et concernera aussi vraisemblablement une grande partie de la semaine prochaine. »

Une grande partie des communes rurales du Mantois reste donc concernée par des mesures de restriction d'eau comme le remplissage de piscines privées, l'arrosage en journée et le lavage des véhicules, sauf dans les stations professionnelles. ■



CITALLIOS
PROXIMITÉ & EXPERTISES

À Poissy, vivez des instants uniques au cœur d'un parc !



- > Une **situation idéale** proche du centre-ville.
- > Des appartements **du studio au 5 pièces duplex**.
- > Des **balcons et de grandes terrasses plein ciel**.
- > Des **vues remarquables** sur le parc et le château.

Renseignez-vous dès aujourd'hui sur

instantsnature.nexity.fr

0 800 11 06 95 Service gratuit + prix appel

POISSY

Une fourrière « haut-de-gamme » en face du centre d'entraînement du PSG

Le chantier, d'un coût estimé à quatre millions d'euros, devrait démarrer en janvier 2020. La construction d'un garage solidaire est également à l'étude.



Le secteur le plus à l'Ouest verra l'implantation de la fourrière animale et automobile, avec la même capacité que l'actuelle, « soit 189 voitures et 29 épaves », selon la présentation du projet.

« Ce n'est pas parce qu'on est au milieu des voitures qu'on ne doit pas faire les choses les plus jolies possibles. » Tel est le credo de Daniel Level, président du Sivom, syndicat intercommunal ayant en charge la gestion de la fourrière automobile et animale intercommunale, à propos de la reconstruction de cette dernière.

L'établissement se situe actuellement au cœur de l'emplacement du futur centre d'entraînement du PSG (voir encadré), dans le secteur de la Maladrerie. Pour lancer

les travaux, le club avait besoin que cette dernière soit transférée sur un terrain de 4 ha, à proximité du centre de secours. Un appel d'offres a été lancé au printemps dernier afin de créer « une fourrière éco-responsable et solidaire », d'un coût de quatre millions d'euros HT.

« Le terrain est un endroit assez naturel, il y a le ru. C'est un endroit assez agréable, on va essayer de respecter cela », souligne Daniel Level des principales contraintes d'aménagement. Le président du Sivom

mise notamment sur la création d'espaces végétalisés, la mise en place « d'un système de traitement et de dégraissage des huiles » et l'usage de bardage en bois autour des bâtiments. « On veut faire quelque chose d'exceptionnel, un peu haut-de-gamme », s'enthousiasme le président du Sivom.

Le secteur le plus à l'Ouest de la parcelle verra l'implantation de la fourrière animale et automobile, avec la même capacité que l'actuelle, « soit 189 voitures et 29 épaves », selon la présentation du projet. « Il n'y aura pas d'extension, précise Daniel Level. La fourrière intervient sur 44 communes et pour le moment, l'espace est suffisant, elle n'est pas sous-dimensionnée. » Le chantier devrait démarrer en janvier

2020, pour une livraison prévue en septembre de la même année.

Deux bassins de rétention des eaux pluviales seront aménagés pour créer « à la fois des zones tampons entre le projet et l'extérieur, mais aussi d'obtenir des zones paysagères qualitatives importantes », précise le document. Les accès à cette fourrière se feront par la RD 113, dans le sens Poissy-Orgeval.

De l'autre côté du terrain, à l'Est, se trouvera un espace accueillant les caravanes et les poids-lourds. « Nous avons pour projet d'implanter sur cette zone un garage solidaire mais cela est encore à l'étude, nous travaillons sur les financements, précise Daniel Level. Nous réfléchissons à des solutions d'insertion. » Ce garage solidaire sera « ouvert aux personnes extérieures désirant réparer leur véhicule ou acheter une pièce détachée ou un véhicule d'occasion ». ■ Lu.G.

Le permis de construire du centre d'entraînement signé

Le 16 juillet dernier, « le permis de construire du centre d'entraînement ainsi que l'autorisation environnementale ont été délivrés », a fait savoir le Paris-Saint-Germain dans un communiqué de presse. « La délivrance de ces autorisations permet de consolider le calendrier du projet pour une ouverture prévue à l'été 2022 », poursuit le club. Le chantier de construction devrait démarrer au printemps prochain.

« Il s'agit d'un moment historique, s'est également félicité l'édile pisciacais Karl Olive (DVD) dans un communiqué de presse. Cette signature est l'aboutissement d'un magnifique travail d'équipe [...]. Avec l'installation du Training center, Poissy deviendra le véritable totem de la communauté urbaine. »

EN BREF

YVELINES

Le fauchage de jachères autorisé dans le département

Le département fait l'objet d'une dérogation accordée par le ministre de l'agriculture le 21 août dernier.

L'épisode de sécheresse ayant frappé le département au début du mois « a continué à dégrader les ressources fourragères disponibles pour les troupeaux », indiquait le 21 août dernier le ministre de l'agriculture Didier Guillaume (LREM) dans un communiqué de presse. Les Yvelines font partie des neuf nouveaux départements ayant reçu une dérogation pour cas de force majeure.

« Accroître les disponibilités fourragères »

Cette dérogation doit permettre « aux éleveurs concernés par un manque de fourrage de valoriser leurs jachères » et « d'accroître les disponibilités fourragères ». La demande de dérogation sera à effectuer auprès de la direction départementale des territoires et de la mer et s'adresse aux éleveurs, « et aux autres agriculteurs dès lors que les fourrages fauchés sont cédés à un éleveur ». En Île-de-France, l'Essonne et le Val-d'Oise sont également concernés. Au total, en France, 69 départements sont concernés par cette dérogation. ■

■ INDISCRETS

Il n'a finalement pas renouvelé son adhésion aux Républicains. Invité de l'émission des *Grandes Gueules* sur RMC, le maire de Poissy Karl Olive (DVD) a annoncé cette décision. « Je ne suis pas allé à En marche, je garde ma liberté de penser », indique-t-il sur le plateau de l'émission.

« La goutte qui fait déborder le vase, c'est que la première décision de monsieur Jacob aujourd'hui (favori pour être élu à la tête du parti, Ndlr), c'est de dire aucune alliance en Marche aux prochaines municipales, explique-t-il. [...] J'ai aujourd'hui des gens qui sont En Marche dans mon équipe. Je les vire ? »

Ce n'est pas la première fois que l'édile ne reprend pas sa carte. En 2017, alors que Laurent Wauquiez était favori pour devenir le président du parti. « Wauquiez ce n'est pas ma tasse de thé », avait-il alors déclaré. Il avait finalement ré-adhéré un an plus tard pour soutenir le président du Département Pierre Bédier (LR), pour la présidence de la fédération yvelinoise. ■

Quand on demande aux habitants d'une commune comment la valoriser, ces derniers ne sont généralement pas à court d'idées. Mais la municipalité mantaise s'attendait-elle à cette réponse donnée lors d'une réunion publique le 24 juin dernier ?

« Sur la carte il y a le nom la Jolie, donc autant utiliser le nom, soumet un Mantais au public [...]. Historiquement c'était la jolie, quelqu'un qui venait voir sa jolie. [...] On a une petite fontaine, bon avant d'aller à Deauville, ils viennent ils mettent leur petite pièce dans la petite fontaine, ça se fait depuis des millénaires, bon c'est une légende qui n'existe pas [...]. »

Il propose également de rendre hommage aux commerçants, rendant les gens plus beaux : « Il y a des jolies qui viennent là, oui c'est le pays des beaux gosses, des belles filles. » L'idée a fait sourire l'édile mantais Raphaël Cognet (LR). « Je suis complètement d'accord avec vous monsieur, lui répond-t-il. Il faut qu'on écrive une histoire et l'avantage c'est qu'on est dans une ville d'histoire. » En revanche, pas question d'inventer un mythe mais « mettre le projecteur sur ce qui va bien ». ■

Ils veulent en faire le sujet de la rentrée. Les deux opposants carrierois, l'ancien maire Eddie Aït (GE) et Anthony Effroy (FI) ont une nouvelle fois placé la plaine des déchets au cœur de leurs interventions.

Dans un courrier du 23 août, Eddie Aït, également conseiller régional, met en demeure Michel Cadot, préfet de Région, « de mobiliser les moyens de l'État pour lutter » contre les décharges sauvages franciliennes dont celle de Carrières-sous-Poissy, où s'accumulent plusieurs milliers de tonnes de déchets.

« Aucune action n'a été entreprise pour l'enlèvement même partiel des déchets, regrette Eddie Aït. La réponse publique n'est plus au rendez-vous. »

Le 9 août dernier, c'est Anthony Effroy qui était interrogé, en tant que président de l'association Rives de Seine nature environnement sur France Culture, sur les causes des décharges sauvages. Il interviendra prochainement sur RMC pour évoquer « l'immobilisme du préfet [yvelinois], qui en trois ans n'a toujours pas trouvé le temps de diligenter des analyses de l'air et des sols ». ■

GRAND JEU ANNIVERSAIRE SUR LA PAGE f /LIDL FRANCE

Du 28 AOÛT AU 3 NOVEMBRE 2019

PARTEZ À L'AVENTURE !

LES IRRÉDUCTIBLES GAULOIS SE SONT PERDUS DANS NOS PROSPECTUS. CETTE SEMAINE RETROUVEZ ASTÉRIX ET CONNECTEZ VOUS SUR LA PAGE FACEBOOK LIDL FRANCE POUR TENTER DE GAGNER VOTRE ACCÈS AU PARC ASTÉRIX !

À GAGNER :

PAR SEMAINE

30 ENTRÉES

POUR 2 PERSONNES

&

3 SÉJOURS

POUR 4 PERSONNES

PAR TOUTATIS, RENDEZ-VOUS VITE SUR f !

ASTERIX®-OBELIX®-IDEFIX® / © 2019 LES ÉDITIONS ALBERT RENÉ/GOSCINNY - UDERZO
Jeu «Lidl fête les irréductibles gaulois», sans obligation d'achat, organisé par la société LIDL S.N.C. du 28/08/2019 à 10h au 05/11/2019 à 00h. Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (Corse incluse), qui dispose d'un compte Facebook. Accès au jeu et règlement à l'adresse : <https://lidl.fr/astrix-les-irreductibles-gaulois>. Au total à gagner : 300 lots en instant-gagnant et 300 lots en tirage au sort. Règlement et liste des déclarations déposés auprès de l'étude SCIP B. DEMARLE - A. STALLER, Huissier de justice associé, 5 rue Paul Muller-Simons, 67100 Strasbourg, et consultables sur le site www.lidl.fr. Vos données personnelles sont collectées par Lidl, le site officiel Astérix et la société Gélvin et Compagnie aux fins d'organisation du présent jeu et sous réserve de vos choix de communication de leurs newsletters. Conformément au règlement général relatif à la protection des données, vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition ainsi que de suppression de vos données. Vous pouvez les exercer en écrivant à l'adresse : protection.donnees@lidl.fr / messages@asterix.com / privacy@parcastrix.com. Sauf erreurs typographiques. Visuels non contractuels. Année 2019. Imprimé en UE. Tous droits réservés. LIDL S.N.C. STRASBOURG 343 767 622.

■ EN BREF

MAGNANVILLE

La Poste ouvrira le samedi matin

Le maire Michel Lebouc (DVG) a obtenu le maintien du bureau de poste mais avec des horaires modifiés dont la fermeture du matin en semaine.



« L'avenir ne me demandez pas, précise Michel Lebouc (DVG). On conventionne tous les ans ou tous les deux ans avec eux et tous les deux ans ils reviennent pour fermer ».

« Comme ils n'ouvriront plus le matin, ils vont ouvrir une demi-heure de plus le soir et le samedi matin », explique-t-on en mairie jeudi 27 juin, lors d'une conférence de presse des futurs horaires du bureau de poste. « C'était 14h-17h, ça sera 14h-17h30 [...] et 9h-12h le samedi », ajoute-t-il. Une décision prise après des négociations entre la Poste et le maire DVG Michel Lebouc pour renouveler la convention datant de la fin de l'année 2016.

« Je peux vous l'annoncer officiellement, la Poste ouvrira le samedi matin », se réjouit l'édile, ayant eu peur d'une fermeture totale du bureau,

sans toutefois préciser la date de mise en place de ces horaires. En cas de fermeture, le bureau le plus proche est celui de Mantes-la-Ville. Un problème pour le maire qui souhaite conserver ce service public de proximité : « Moi pour mes aînés qui vont à la Poste à pied, je ne dis pas d'aller à Mantes-la-Ville ».

La Poste reste donc pour l'instant installée dans des locaux de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). « L'avenir ne me demandez pas, précise Michel Lebouc. On conventionne tous les ans ou tous les deux ans avec eux et tous les deux ans ils reviennent pour fermer. » ■

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Des caméras-piétons pour la police municipale

L'adjoint à la sécurité estime que ce dispositif permet « plus de transparence » lors des interventions.

Depuis le milieu du mois d'août, la police municipale conflanaise, composée de 15 agents, est équipée de huit caméras-piétons, comme ses homologues de Poissy et Epône-Mézières-sur-Seine et Nézet. Une décision liée à « l'évolution des comportements de certains usagers agressifs et outrageants », souligne Pierre Papinet, adjoint en charge de la sécurité et de la prévention sur le site internet de la mairie. Ces caméras ont selon l' élu, une fonction de dissuasion.

Une fonction de dissuasion

Les policiers devront porter ces caméras de façon visible, sur le torse ou la poitrine. « La caméra est aussi un motif d'attention et de conduite pour l'agent pour qu'il exerce son devoir en pleine responsabilité », poursuit Pierre Papinet. Elle va permettre plus de transparence de part et d'autre lors des interventions. Les images seront conservées six mois et ne peuvent être visionnées que « par le chef d'unité, le responsable de la police municipale, son adjoint et le maire », précise la municipalité. ■

TRIEL-SUR-SEINE

Immeuble fissuré : la mairie en appelle à la justice

D'impressionnantes lézardes étaient apparues sur la façade en mai 2018. Les experts ne peuvent pénétrer dans le bâtiment sans réponse du propriétaire.



Un arrêté de péril imminent est pris par la municipalité, qui demande également qu'un expert soit saisi par le tribunal administratif de Versailles.

En un peu plus d'un an, la situation du 177 rue Paul Doumer a peu évolué. Le 21 mai 2018, une importante fissure se crée sur la façade du bâtiment, qui est immédiatement évacué. Un arrêté de péril imminent est pris par la municipalité, qui demande également qu'un expert soit saisi par le tribunal administratif de Versailles. En parallèle, la circulation est restreinte sur une voie dans la rue Paul Doumer au niveau de ce secteur.

Selon *Le Parisien*, ces restrictions devraient continuer à la rentrée puisqu'aucun chantier de

consolidation n'a pu être lancé, la cause des fissures n'ayant pas été déterminée. Les experts n'ont pu pénétrer dans le bâtiment, le propriétaire ne donnant pas suite aux courriers de la mairie.

« Des courriers lui ont été adressés en mars et en juillet, indique au quotidien francilien Michel Poirot, adjoint en charge de l'urbanisme. [...] Comme on ne peut pas rentrer à l'intérieur de l'immeuble, une procédure a été engagée pour obtenir l'autorisation de se faire ouvrir la porte. » Le tribunal devrait se prononcer le 10 octobre prochain. ■



DEV & CO.
PARTENAIRE DES ENTREPRENEURS
GRAND PARIS SEINE & OISE

3^e ÉDITION

LE PRIX DE L'ENTREPRENEUR



ÉTUDIANTS, CRÉATEURS, ENTREPRENEURS, SALARIÉS...
PARTICIPEZ ET FAITES DÉCOLLER VOTRE PROJET !

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2019

- ☒ Vous résidez ou vous souhaitez vous implanter sur le territoire de Grand Paris Seine & Oise ?
- ☒ Vous souhaitez y développer votre activité ?
- ☒ Vous avez un projet à valoriser ?

Conditions de participation et inscriptions : gpseo.fr




Yvelines
Le Département



GRAND PARIS SEINE & OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

AULNAY-SUR-MAULDRE

Suite aux démissions, un retour aux urnes le 6 octobre

Après la démission de huit conseillers municipaux en juillet dernier, les Aulnaysiens sont appelés aux urnes dimanche 6 octobre et dimanche 13 octobre pour élire leur maire.



« On se présente en octobre, c'est évident, on veut poursuivre le travail qui a été accompli », explique le maire Jean-Christophe Charbit (SE) après l'annonce de la date des élections.

Les élections municipales d'Aulnay-sur-Mauldre auront lieu le dimanche 6 octobre comme annoncé par la préfecture des Yvelines dans un communiqué de presse ce jeudi 22 août. Une élection anticipée organisée suite à la démission de trois adjoints et cinq conseillers municipaux le 12 juillet après plusieurs mois de tensions au sein de la mairie.

« Les vacances (démissions, Ndlr) successives survenues au sein du conseil municipal de la commune [...] ont entraîné la perte de plus de la moitié de ses membres, il conviendrait de procéder à une nouvelle élection », indique la préfecture dans

son arrêté organisant l'élection, cinq mois seulement avant celles organisées dans toute la France.

« J'ai une liste en constitution »

« On se présente en octobre, c'est évident, on veut poursuivre le travail qui a été accompli » explique le maire Jean-Christophe Charbit (SE) après l'annonce de la date des élections. « Bien sûr, j'ai une liste en constitution », poursuit-il sans donner plus de précisions. L'édile devrait défendre son bilan pendant la courte campagne. « En deux ans et demi j'ai tout fait, tout

ce qui a été annoncé a été fait », insiste-t-il.

Les listes devront être déposées à la préfecture entre le jeudi 12 et le jeudi 19 septembre. Face au maire sortant, une liste pourrait être menée par les anciens conseillers municipaux. Contacté par *La Gazette*, Michel Contet, ancien adjoint au maire n'a pas souhaité faire de commentaires sur la situation et sur la préparation d'une liste.

« Contraints et forcés »

Dans un flash infos diffusé dans la commune au mois de juillet, les huit élus démissionnaires pointaient « une rupture totale du dialogue avec la majorité », dont la matérialisation avait eu lieu lors du vote du budget en avril dernier. Le fossé n'a depuis cessé de se creuser. « C'est pourquoi nous démissionnons, contraints et forcés, au regard de tous ces éléments » se justifient-ils dans leur courrier.

Le premier tour aura lieu le 6 octobre, avec un bureau de vote ouvert de 8 h à 18 h. Si un deuxième tour doit avoir lieu, la date a été fixée par la préfecture au dimanche suivant, le 13 octobre. En élisant leur maire, les électeurs choisiront également leur nouveau conseiller communautaire, représentant à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). ■ A.D.

ACHERES

Le quartier de la gare aura son école dans deux ans

Le chantier devrait démarrer en juin 2020 et l'école devrait être opérationnelle pour septembre 2021. Son coût a été estimé à cinq millions d'euros.

Elle était attendue, une nouvelle école devrait voir le jour dans le quartier de la gare pour la rentrée

scolaire 2021. Le chantier, dont le coût est estimé à cinq millions d'euros, devrait débuter en juin



L'école, composée de « six à huit classes en élémentaires » se situera sur un parking municipal, face à l'espace Boris Vian.

2020. « La volonté de la ville est que l'ossature soit en bois, souligne Suzanne Jaunet (LR), adjointe à l'urbanisme. [...] Pour peu qu'on ait une toiture végétalisée, il y a une très grosse économie d'énergie. »

« D'une part les écoles commencent à vieillir et fatiguer et d'autre part il fallait essayer d'alléger certaines écoles, détaille de la situation actuelle le maire Marc Honoré (DVD). Quand on a construit le quartier de la gare, il n'y a pas eu d'école de faite et il aurait été nécessaire à l'époque de faire une école. »

« Alléger certaines écoles »

L'école, composée de « six à huit classes en élémentaire » se situera sur un parking municipal, face à l'espace Boris Vian. « C'est un parking qui est ouvert quand la salle fonctionne et il y a quelques voitures qui stationnent en permanence pour le personnel de la crèche, ceux qui travaillent à la SNCF [...]. Il n'y aura pas de pertes de places », précise l'élue. ■

■ EN BREF

CONFLANS-SAINT-HONORINE

La rue Maurice Berteaux décorée par Daniel Buren ?

Des œuvres inédites de l'artiste seront installées dans la ville, autour de la rue Maurice Berteaux. Une volonté du maire qui ne fait pas l'unanimité chez les habitants.



Les œuvres totalement inédites seront installées rue Maurice Berteaux, place Fouillère mais pourraient aussi s'exporter dans les rues avoisinantes.

Dans le magazine de la commune, *Vivre à Conflans* (VAC) de juillet-août, Laurent Brosse (DVD) a annoncé avoir rencontré Daniel Buren. L'artiste a travaillé pour installer ses œuvres dans le cadre du réaménagement de la rue Maurice Berteaux. Une volonté de la part de l'édile de « développer un concept culturel inédit à Conflans ».

« Moi je ne sais pas ce que va venir faire Buren dans le coin, nous on a notre identité, on a des tas de choses qu'on peut faire », explique l'un des habitants recevant les applaudissements de l'assistance lors d'une réunion publique le 4 juillet. « On avait

senti une forte demande en matière de culture mais qui ne semble pas forcément correspondre aux attentes, réagit Laurent Brosse. Mais on travaille quand même avec lui néanmoins ».

« Nous lui avons donné carte blanche pour réfléchir à une mise en valeur de la rue », précisait le maire dans le VAC. Les œuvres totalement inédites seront installées rue Maurice Berteaux, place Fouillère mais pourraient aussi s'exporter dans les rues avoisinantes. Elles seront inaugurées dans les semaines à venir suivies d'une exposition des œuvres de Daniel Buren à l'Orangerie du parc du Prieuré. ■

Spécialiste de l'aménagement urbain et paysager en pierre naturelle et béton



ZA des Cettons
11, rue Panhard et Levassor
78570 Chanteloup les Vignes
01 39 70 43 01
www.naveco.eu

Théâtre Simone- Signoret

CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE



sai— son 19 —20

CHANSON | **28 SEPTEMBRE**

Arcadian

CHANSON | **4 OCTOBRE**

Jenifer

MUSIQUE CLASSIQUE | **8 OCTOBRE**

L'Orchestre de l'Alliance

THÉÂTRE | **12 OCTOBRE**

Signé Dumas

JEUNE PUBLIC | **19 OCTOBRE**

**BlaBla des
belles bulles COMPLET**

FESTIVAL *BLUES SUR SEINE*
8 NOVEMBRE

Popa Chubby

THÉÂTRE | **12 NOVEMBRE**

**Mademoiselle Molière
COMPLET**

FESTIVAL *BLUES SUR SEINE*
20 NOVEMBRE

Sly Johnson

THÉÂTRE | **23 NOVEMBRE**

**Deux mensonges
et une vérité COMPLET**

THÉÂTRE | **30 NOVEMBRE**

**La Ménagerie de verre
COMPLET**

DANSE | **7 DÉCEMBRE**

My Ladies Rock

MUSIQUE CLASSIQUE | **13 DÉCEMBRE**

Pixelophonía

THÉÂTRE | **14 JANVIER**

Plaidoiries COMPLET

EN FAMILLE - DANSE HIP-HOP

18 JANVIER

R1R2 Start

CONFÉRENCE MUSICALE | **21 JANVIER**

**Ils ne méritent pas
tes larmes**

HUMOUR | **25 JANVIER**

Kyan Khojandi COMPLET

CHANSON | **31 JANVIER**

Bénabar

JEUNE PUBLIC | **8 FÉVRIER**

Enfantines COMPLET

EN FAMILLE - CHANSON

29 FÉVRIER

**L'Incroyable histoire
de Gaston et Lucie**

FESTIVAL *JAZZENVILLE* | **13 MARS**

Manu Katché

HUMOUR | **19 MARS**

Stéphane Guillon

EN FAMILLE - THÉÂTRE | **21 MARS**

Les Voyages fantastiques

CHANSON | **24 MARS**

Gauvain Sers

CHANSON | **28 MARS**

Oxmo Puccino

JEUNE PUBLIC | **4 AVRIL**

Sous la neige COMPLET

THÉÂTRE | **21 AVRIL**

**La Machine de Turing
COMPLET**

DANSE - HUMOUR | **25 AVRIL**

**Tutu « La danse dans
tous ses états » COMPLET**

HUMOUR | **30 AVRIL**

Caroline Vigneaux

THÉÂTRE | **12 MAI**

**Arlequin poli
par l'amour**

PERCUSSIONS

FESTIVAL *ÇA PERCUTE* | **2 JUIN**

Soleo

Abonnez-vous sur place ou en ligne sur **www.theatre-simone-signoret.fr**

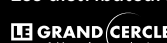
Théâtre Simone-Signoret | 12, place Auguste-Romagné | 78700 Conflans-Sainte-Honorine | Facebook : Théâtre Simone-Signoret



Les médias :



Les distributeurs :



FAITS DIVERS SECURITE

EPONE

Atterrissage d'urgence d'un avion dans un champ

Dans l'après-midi du jeudi 22 août, un petit avion s'est écrasé dans un champ entre Epône et Jumeauville. L'accident serait dû à une panne de moteur.

Jeudi après-midi, vers 14h30, le pilote d'un petit aéronef déclenche une procédure d'atterrissage d'urgence à cause d'une panne de moteur. Après une tentative ratée pour se poser sur la route, le pilote redirige son avion pour atterrir dans un champ, entre les routes départementales D130 et D139, entre Epône et Jumeauville. L'avion se retourne et le pilote se retrouve coincé dans le cockpit.

Le pilote avait décollé un peu plus tôt de l'aérodrome de Pontoise (Val-d'Oise). Avant d'atterrir, le pilote de 76 ans avait déclenché l'alerte, permettant aux secours d'intervenir rapidement. Le pilote a pu être sorti de l'avion, conscient, mais blessé à la tête. Il a été immédiatement hélipporté à l'hôpital Beaujon de Clichy et serait en bonne santé selon *Le Parisien*.

Les raisons de la panne ne sont pas encore connues. L'enquête a été confiée à la police aux frontières de l'aérodrome de Toussus-le-Noble. ■

MANTES-LA-JOLIE

Les pompiers cible de jets de pierres

Dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 août, les pompiers ont été la cible de jets de pierres alors qu'ils venaient éteindre un feu de voiture dans le quartier du Val Fourré.

Vers 1h30, samedi 24 août, les sapeurs-pompiers se rendent rue Jean Mermoz dans le quartier du Val Fourré. Ils doivent intervenir pour un feu de voiture. D'après *Le Parisien*, alors que les pompiers tentent d'éteindre les flammes, une trentaine de jeunes s'approche et lance des pierres. Les sapeurs-pompiers se replient et quittent les lieux en laissant leur matériel sur place alors que le feu n'est pas encore totalement maîtrisé.

Les pompiers ont pu à 2h du matin regagner les lieux avec la police pour éteindre le feu qui ne s'était pas propagé. Aucun membre des services de secours n'a été blessé mais les jeunes ont brisé la vitre d'un camion. Les policiers n'ont procédé à aucune interpellation. Depuis quelques semaines, les pompiers des Yvelines sont de plus en plus pris à partie lors de leurs interventions, notamment à Noisy-le-Roi où le samedi 17 août trois pompiers avaient été agressés par un jeune adolescent de 15 ans. Depuis plusieurs semaines, un mouvement de grève nationale a débuté et concerne les casernes de vallée de Seine. ■

ACHÈRES

Un enfant de 12 ans blessé par balle

Vendredi 23 août, un homme a tiré avec une carabine sur un jeune garçon de 12 ans. Il a été interpellé et a expliqué vouloir défendre ses poules d'un groupe d'enfants.

Vers 18h, dans le quartier des Champs-Villars, sept enfants se baladent rue du 8 mai 1945. Un homme sort alors de sa caravane où il vit depuis plusieurs années, dans un petit camp de gens du voyage sédentarisé. Il pointe son fusil sur les enfants, tire et touche un enfant de 12 ans. Le jeune garçon a été pris en charge par les pompiers et transporté à l'hôpital de Poissy. Il avait une vingtaine d'impacts de petits plombs dans le dos et la tête. L'homme de 59 ans est sorti

de chez lui les bras levés à l'arrivée des policiers et a été interpellé dans le calme, reconnaissant les faits. Il a été placé en garde à vue au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine. Les policiers ont saisi l'arme à son domicile. D'après *Le Parisien*, les enfants assurent être venus pour ramasser des mûres et des pommes. L'homme explique de son côté que les enfants venaient de plus en plus souvent devant chez lui et auraient tué trois de ses poules en lançant des cailloux. ■

LES MUREAUX Un cambrioleur caché dans la pharmacie

Un jeune garçon de 14 ans a été interpellé après s'être introduit dans une pharmacie. Il était connu des services de police pour de multiples vols.

Samedi 17 août, au matin, en arrivant à la pharmacie de la Vigne Blanche, le pharmacien découvre des traces d'effraction. Il découvre alors un jeune homme caché à l'intérieur des locaux. La police intervient et interpelle le garçon. Il est identifié comme étant un multirécidiviste de 14 ans, sorti de garde à vue au commissariat de Versailles seulement quelques jours plus tôt. Les enquêteurs découvrent qu'il pourrait égale-

ment être l'auteur d'une tentative d'effraction survenue la nuit précédente rue Aristide Briand et grâce à la géolocalisation de son téléphone, qu'il aurait commis des faits similaires la veille à Bougival et la Celle-Saint-Cloud. Le jeune homme de 14 ans, sans domicile fixe, a comparu et a été remis en liberté par le juge des enfants. Le lendemain, il était à nouveau interpellé pour vol à Chatenay Malabry (Hauts-de-Seine). ■



L'avion se retourne et le pilote se retrouve coincé dans le cockpit.

MANTES-LA-JOLIE

Décès d'animaux à la ferme, les visiteurs doivent arrêter de les nourrir

Durant l'été, un bélier et une chèvre sont décédés à la ferme pédagogique située sur l'île Aumône à cause de la trop grande quantité de nourriture, feuilles, pommes données par les visiteurs.

« Les gens évidemment, ramassent toutes les pommes qui sont aux pieds des arbres et les mettent dans les enclos pensant que les animaux vont se régaler ou prennent les feuilles qui sont là, raconte Pascal Quijoux, directeur de la ferme pédagogique. C'est complètement incompatible avec la nourriture des animaux et ça les fait mourir. »

Sur la page Facebook de la ferme, le décès de deux animaux a été annoncé le dimanche 18 août. Le post choc avec pour titre « Ne pas nourrir les animaux » a été partagé plus de 600 fois depuis. Le premier décès est intervenu début août, un bélier de 120 kilos, le deuxième, la semaine précédant le post, une chèvre de 70 kilos. Le vétérinaire a confirmé après autopsie la cause du décès des animaux. « Il a retrouvé tout et n'importe quoi dans l'estomac », s'indigne Pascal Quijoux.

Depuis, le directeur du parc a fait fermer le chemin menant aux pommiers. « J'ai été obligé de barer l'accès avec de la rubalise, normalement les gens peuvent faire le tour. Maintenant, ils sont obligés de faire marche arrière ». Autour des enclos, des panneaux ayant pour inscriptions « Interdit de nourrir les animaux. Merci » sont installés.

Le directeur a rajouté après les décès des panneaux pour rappeler les conséquences du non-respect de ces règles. « Au niveau de la mortalité des animaux, c'est plutôt exceptionnel par contre, au niveau de « tiens, on voit que cet animal est malade donc on va lui donner du vermifuge », etc... [...] on se doute quand même qu'il n'a pas mangé que du foin ou de l'herbe » souligne Pascal Quijoux.

Si tous veulent bien faire en nourrissant les animaux, pour les

approcher d'un peu plus près, cela n'est définitivement pas nécessaire. « Nous nos animaux, ils sont nourris tous les matins entre 7h30 et 10h » précise Pascal Quijoux. Ils mangent donc tous à leur faim, avec parfois des régimes alimentaires adaptés. Le directeur se souvient : « J'ai vu un petit garçon qui donnait son pain au chocolat aux animaux, etc. »

« On a un public quand même essentiellement familial ou scolaire. Donc quand c'est les scolaires, on les encadre et quand c'est familial, allez 98 % des gens sont raisonnables », rassure le directeur n'ayant pas non plus à se plaindre d'incivilités ou de dégradations des lieux.

La ferme a un but pédagogique et donc de prévention surtout auprès des enfants. Tout au long de l'année, des ateliers avec des groupes scolaires sont organisés. Les enfants peuvent se rendre dans les enclos, toucher les animaux.

« Chaque enfant va donner un petit bout de pain, aux chèvres mais



« Chaque enfant, il va donner un petit bout de pain, aux chèvres mais quand on sait qu'il y a des écoles, on ne va pas les nourrir avant » explique Pascal Quijoux, directeur de la ferme.

quand on sait qu'il y a des écoles, on ne va pas les nourrir avant », souligne le directeur de la ferme. « On explique, on dit par contre ce que vous êtes en train de faire, vous ne pouvez le faire qu'avec nous, il ne faut surtout pas quand vous venez avec papa maman, en famille, faire la même chose », poursuit-il du rôle de prévention des équipes.

De même qu'à la ferme, il est interdit de nourrir les animaux dans la nature comme les oies ou les cygnes présents au bassin

d'aviron. « Ils veulent bien faire, ce sont des gens au départ qui pensent que ces animaux en ont besoin. C'est rigoureusement interdit, indique la mairie. On fait beaucoup, beaucoup, de prévention dans la ville pour ça ».

« Ça a un impact et sur la faune et sur la vie quotidienne des gens », poursuit-on. Le risque étant de voir proliférer des espèces qui mettraient en danger d'autres ou voir par exemple un nombre croissant de rats et rongeurs près des habitations. ■

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS **ARRIVAGES JOURNALIERS**



***Des offres
promotionnelles
tous les jours***

Les
**Halles
d'Achères**



Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

Horaires

Du lundi au samedi non-stop : 8 h - 20 h



Dimanche non-stop : 8 h - 18 h 30

rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

dans votre quartier des Champs Villars

SPORT

FOOTBALL

National 2 : début de saison compliqué pour le FC Mantois et l'AS Poissy

Le FC Mantois et l'AS Poissy débutent mal le championnat. Après trois journées de compétition en National 2, les deux équipes yvelinoises enchaînent les contre-performances.



Le FC Mantois a aussi connu une défaite durant la troisième journée face à l'US Saint-Malo (0-1). Les Yvelinois ont encaissé un but à la 2^e minute sur un coup franc de Peugeot.

La saison 2019/2020 débute mal pour le FC Mantois et l'AS Poissy. Dès la première journée, samedi 10 août, le FC Mantois a concédé sa première défaite de la saison à domicile face à une équipe de Granville réaliste lors de l'inscription de l'unique but de la rencontre à la 8^e minute par l'attaquant Ibayi (0-1). On pouvait alors croire à une simple erreur de parcours du club du Mantois. Pourtant, le scénario s'est à nouveau reproduit une semaine plus tard, durant la deuxième journée de championnat face à la réserve du SCO d'Angers (2-0). Comme face à Granville, les hommes de Robert Mendy ont encaissé un but à la 8^e minute par Soula avant que Sery n'aggrave le score à la 44^e minute de jeu. Après deux journées en National 2, le FC Mantois ne comptabilisait donc aucun point à son compteur.

De son côté, l'AS Poissy ne fait guère mieux. Après un match nul à domicile le 10 août face à l'AS Vitre (0-0), l'équipe de Laurent Fournier a été vaincue par le Stade Briochin lors de la deuxième journée de compétition (0-1). Le match avait pourtant

bien débuté pour l'AS Poissy qui avait le monopole du ballon. C'était sans compter sur la détermination des joueurs bretons. Métamorphosés à leur retour des vestiaires, ils sont parvenus à prendre le contrôle du jeu. L'attaquant Birame N'Diaye a inscrit le but victorieux pour le Stade Briochin à la 52^e minute sur un ballon mal dégagé par la défense yvelinoise. Par la suite, le club de Poissy, bousculé, n'est pas parvenu à reprendre la main sur le ballon.

Après deux journées décevantes en National 2, les deux clubs yvelinois

espéraient sans doute inverser la tendance mais ils se sont enlisés ce week-end. En déplacement samedi dernier, l'AS Poissy a connu un scénario catastrophe face à l'Entente Sannois Saint-Gratien (2-1). À la 8^e minute de jeu, Ménard a ouvert le score pour l'Entente SSG sur un coup de pied arrêté.

Un autre, de Rodrigues, a suivi 30 minutes plus tard sur une contre-attaque. Au même moment, l'attaquant de l'AS Poissy, Raddas, est expulsé après un geste de frustration. Réduits à 10 contre 11, les joueurs

de Poissy parviennent néanmoins à réduire l'écart grâce à un but de Kourouma. Cela n'empêche pas la défaite du club yvelinois qui est désormais à la 13^e place du groupe B.

Le FC Mantois a aussi connu une défaite durant la troisième journée face à l'US Saint-Malo (0-1). Les Yvelinois ont non seulement encaissé un but à la 2^e minute sur un coup franc de Peugeot mais aussi connu l'expulsion de Diabira à la 77^e minute après avoir reçu deux cartons jaunes. D'après la déclaration au *Télégramme* de Grégory Poirier, l'entraîneur de l'US Saint-Malo, son équipe n'a pourtant pas fourni un réel effort : « *Ce fut un match médiocre, voire catastrophique de notre part [...]. Il n'y a rien à retenir d'une telle rencontre, sauf l'essentiel : la victoire.* » Face à une équipe qui s'est contentée du strict minimum, le FC Mantois, pourtant solide physiquement, peut donc être déçu. À l'heure actuelle, le club yvelinois est 16^e, à la dernière place du groupe B.

Avec des résultats décevants en ce début de championnat, l'AS Poissy et le FC Mantois doivent élever leur niveau de jeu pour espérer remonter au classement. Les deux clubs auront peut-être l'occasion d'y parvenir lors de la quatrième journée samedi prochain. L'AS Poissy affrontera à domicile le CMS Oissel, actuel 14^e du championnat. La tâche sera plus difficile pour le FC Mantois qui jouera à l'extérieur face au 3^e du championnat, le Football Club de Rouen 1899. ■

COURSE A PIED

Une course solidaire à Triel-sur-Seine

Dimanche 1^{er} septembre, à 10h, l'association Run en Seine 78 organise une nouvelle édition de la Foulée trielloise. Cette année encore, les sportifs pourront se montrer généreux.

La Foulée trielloise revient ce dimanche, à 10h, au niveau de l'école Camille Claudel à Triel-sur-Seine. Les coureurs découvriront un parcours pour enfant de 1 ou 2 kilomètres et un tracé de 6 ou 12 kilomètres pour les autres.

Si la course à pied est un sport individuel, elle n'empêche pas les sportifs d'être charitables. Joëlle Lecroart, l'organisatrice, y tient : « *La Foulée trielloise met en avant les associations caritatives [...]. D'une édition à l'autre, nous varions nos partenaires pour en faire connaître le plus grand nombre.* » Cette année, il faudra donc compter sur la présence de l'association Ton tee-shirt me fait rêver qui récupère les maillots de course inutilisés et Guériduncancer qui collectera les médailles des sportifs afin de les remettre aux enfants hospitalisés.

Pour participer, les inscriptions, de 9 à 11 euros, selon le parcours, sont ouvertes sur le site runenseine78.com jusqu'au 29 août. Pour 2 euros supplémentaires, il sera aussi possible de s'inscrire sur place dans la limite des 500 dossards disponibles. À noter que les parcours enfants, gratuits, exigent une autorisation parentale. ■

Parcs et jardins

Terrains de sports

Entretien d'espaces verts

Arrosage,

Éclairage,

Pavages,

Jeux,

Clôtures

Parcel
Villette
des jardins et des hommes



62, avenue du Vieux Chemin de Saint-Denis - 92230 GENNEVILLIERS
Tel: 01 40 85 06 22

www.marcel-villette.fr

DEPUIS
1929



Des changements sur le réseau Tam en Yvelines pour la rentrée !

UNE DESSERTE ADAPTÉE AUX NOUVEAUX POINTS D'INTÉRÊT DU TERRITOIRE



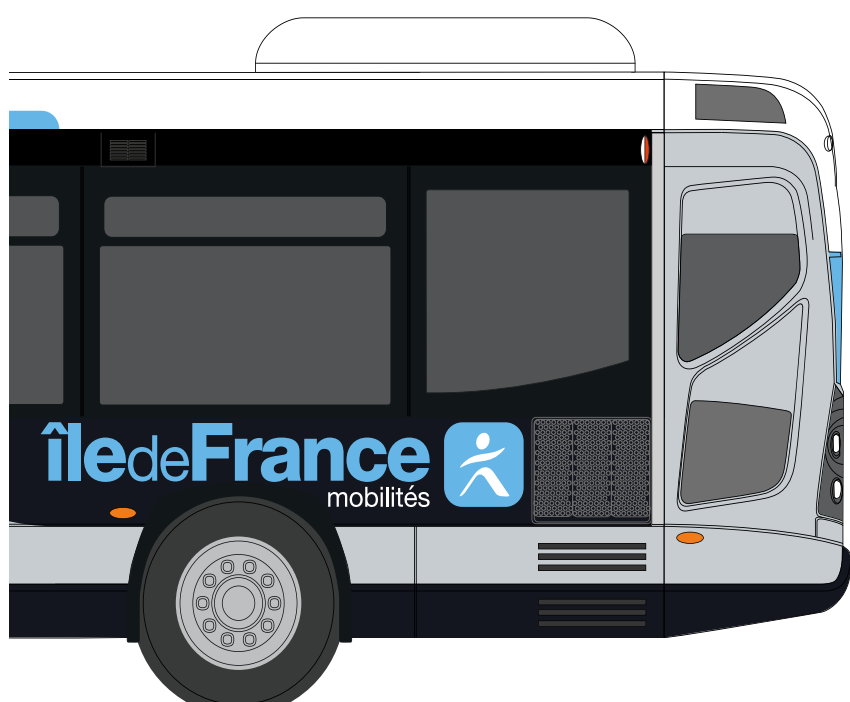
Un nouvel arrêt sur les lignes A et K du réseau Tam en Yvelines.

«**Les Îles**» se trouve sur le Pont de Limay, entre les arrêts Sangle et Pont de Limay, il dessert notamment le parking-relais situé sur l'Île de Limay et le Parc des expositions sur l'Île l'Aumône.



La ligne M prolongée dès la rentrée.

Dès la rentrée, la ligne M est prolongée au-delà de l'arrêt Innovaparc, jusqu'à l'arrêt Béarn afin de desservir la zone commerciale de Buchelay. Le nouvel arrêt «**Adour**» se situe au niveau du futur centre commercial de la zone.



HORAIRES D'HIVER

les nouveaux horaires seront
valables à partir du lundi 2
septembre 2019. Retrouvez
les dépliants horaires à la
Boutique Bus et sur le site
www.bus-tam.fr.

CULTURE
LOISIRSVALLEE DE SEINE
La saison culturelle promet
du beau spectacle... et de
l'humour

Marc Lavoine, Michel Boujenah, Amel Bent, Titoff, Arcadian, Booder ou encore Alain Souchon poseront leurs valises en vallée de Seine lors de la saison culturelle 2019/2020.



Au théâtre de la Nacelle, Renan Luce viendra présenter son nouvel album éponyme le 6 mars à 21h, « avec une inspiration venue tout droit des années 1960 », souligne le site internet d'actualités musicale chartsinfrance.net.

Saison culturelle rime avec chansons exceptionnelles. De nombreux artistes renommés viendront en vallée de Seine pour cette saison 2019/2020. Tout d'abord, le théâtre de Poissy accueillera Marc Lavoine le 26 septembre à 20h30. La billetterie en ligne, ville-poissy.fr, n'ouvre que le 3 septembre à 10h. Les tarifs vont toutefois de 20 à 40 euros.

Deux jours plus tard, à la même heure, le groupe de musique pop Arcadian interprétera notamment son dernier titre *Bonjour Merci* au théâtre Simone Signoret de Conflans-Sainte-Honorine. Les billets, de 10 à 25 euros, sont actuellement en vente sur le site theatre-simone-signoret.fr.

Ce sera ensuite au tour d'Alain Souchon de ravir le public du Cosc Pablo Neruda aux Mureaux. Le concert est prévu le 27 octobre, à 18h, mais les billets, de 12 à 29 euros, sont déjà pris d'assaut. Pour en obtenir, il convient de les acheter rapidement sur le site billetterie.lesmureaux.fr. Après les fêtes de fin d'année, l'ancienne demi-finaliste de la *Nouvelle Star*, Amel Bent,

enflammera le théâtre de Poissy le 19 janvier à 17h, avec son nouvel album *Demain*, sorti en mai dernier. Vibrer au rythme de ses mélodies coûtera entre 17 et 40 euros.

Le théâtre de la Nacelle, à Aubergenville, recevra quant à lui Renan Luce le 6 mars à 21h. Sur scène, il interprétera des chansons de son dernier album *Renan Luce*, sorti le 24 mai dernier. « *L'album de Renan Luce fait toujours la part belle à la chanson française, avec une inspiration venue tout droit des années 1960* », souligne le site d'actualités musicales

chartsinfrance.net. Pour plus d'informations sur la réservation dont le coût varie entre 24 et 27,5 euros par billet, le théâtre est joignable au 01 30 95 37 76.

Les amateurs des années 80, eux, déboursent entre 12 et 30 euros pour assister au concert d'Émile et Images où Jean-Pierre Mader animera la première partie. Le théâtre de Poissy donne donc rendez-vous aux mélomanes le 20 mars à 20h30.

Si la programmation fait la part belle à la chanson, l'humour est

aussi à l'honneur de la saison culturelle. Pour preuve, le 13 septembre à 20h30, Michel Boujenah montera sur les planches de l'espace Julien Green d'Andrésy pour y interpréter gratuitement son spectacle *Ma vie rêvée*. Pour y assister, une réservation est néanmoins indispensable auprès de la mairie au 01 39 27 11 33.

L'espace culturel Paul Gauguin à Chanteloup-les-Vignes accueillera le 27 septembre à 20h30 l'humoriste franco-marocain Booder qui invitera le public à « *partager les grandes scènes de sa vie : ses débuts sur les planches, ses rencontres, la naissance de son fils, son pays d'origine...* », détaille le site internet de la ville. L'espace culturel est joignable au 01 39 27 11 77 pour des précisions concernant les tarifs.

À Verneuil-sur-Seine, Titoff et Roxane s'amuseront des différences d'âge dans un couple. Leur spectacle *Amoureux* est prévu à l'espace Maurice-Béjart le 30 novembre à 21 h. À partir de 38,5 euros, les places sont en vente en mairie ou par téléphone au 01 39 71 57 00 si le paiement est réalisé dans les 72 heures.

Le 7 décembre à 20h30, Ben et Arnaud Tsamère tenteront quant à eux le pari de faire plier de rire le public du théâtre de Poissy. Comme pour les concerts, la billetterie ouvre le 3 septembre à 10h. Déjà connus, les tarifs oscillent entre 17 et 40 euros. Dans cette même salle, Elie Semoun tentera lui aussi de séduire le public le 7 mai à 20h30. Pour succomber à sa plaisanterie, il faudra toutefois déboursier entre 22 et 45 euros. ■

VALLEE DE SEINE
Dernières séances
pour le cinéma en
plein air

Du 21 au 31 août, les Yvelines font leur cinéma reviennent.

En cette fin août, se tient la huitième édition des *Yvelines font leur cinéma*, séances de cinéma en plein air gratuites organisées par le Département. Le 28 août à 20h30, le parc Champeau de Chanteloup-les-Vignes accueillera le public pour découvrir *Chocolat* de Roschdy Zem, avec Omar Sy, retraçant l'histoire du premier clown noir dans le Paris de la Belle époque. À Villennes-sur-Seine, au parc de Marolles, le documentaire *Blue*, produit par Disney Nature, plongera les spectateurs dans l'océan.

À Poissy, le 30 août, c'est une version restaurée du film culte *La grande vadrouille*, réunissant Louis de Funès et Bourvil que le public pourra regarder à 20h30, place de la République. Le lendemain, c'est au parc du Prieuré à Conflans-Sainte-Honorine qu'il faudra aller pour pouvoir assister aux aventures malicieuses de *Pierre Lapin*.

Une dernière séance sera organisée le samedi 31 août à Saint-Martin-la-Garenne, dans la Grande rue. Et se terminera sur une note poétique puisque l'adaptation du roman d'Antoine de Saint-Exupéry, *Le petit prince*, sera projetée. ■

DES TONNES DE DÉCHETS DEPOSÉES !

merci !

INDUSTRIELS
COLLECTIVITÉSARTISANS
ENTREPRENEURSD
DÉCHETTERIERÉSERVÉE
aux PROS

01 30 98 36 40

 RÉACTIVITÉ
service assuré
toute l'année

 SUIVI
interlocuteur
dédié

 ÉCONOMIE
déchets triés =
réduction du coût

33, rue Gustave Eiffel - Z.I. des Marceaux 78710 ROSNY-SUR-SEINE

 SOTREMA
www.sotrema-environnement.fr
NOS
PARTENAIRES
 GRAND PARIS
SEINE
& OISE

 Île de France
Action financée par la Région Île-de-France

LFM RADIO SUMMER CHALLENGE

Un vent de fraîcheur souffle sur les ondes de LFM 95.5

Durant l'été, l'équipe de LFM sillonne les îles de loisirs de la région pour rencontrer les jeunes et les faire participer au LFM Radio Summer Challenge.

Proposer une activité culturelle ludique à travers une initiation à l'outil radio, telle est la mission confiée à la radio LFM par la

Région Île-de-France. Pour cela, nos équipes se sont installées sur les îles de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, des Boucles de

Seine et de Verneuil-sur-Seine pour mettre au défi les jeunes présents sur place.

Au programme, quiz de culture générale, jeux musicaux, Second Poteau Pavard pour les amateurs de football, Rétroautotune pour les graines de chanteurs, matchs d'impro, chroniques et débats. Les jeunes donnent de la voix pour devenir le meilleur chroniqueur.

Quiz, jeux musicaux et matchs d'impro

Cette année encore, la radio a à cœur de donner la parole à un maximum de jeunes et de retransmettre quotidiennement leurs messages, leurs énergies et leurs dédicaces.

Les jeunes jouent, s'amusent et le résultat est concluant : fous rires, vannes et bonne ambiance reflètent bien l'esprit qui règne en Île-de-France avec Djibril et Mohammed en mode Kylian Mbappé et Pascal le Grand Frère, Ramata chante *No Guidance* de Drake et Chris Brown et Jules, séducteur de 11 ans, plein d'astuces pour ne pas rester célibataire. En juillet et août, ce sont plus de 300 jeunes accueillis sur le stand de LFM. ■

ATELIERS RADIO

Les apprentis journalistes ne chôment pas durant l'été

Comme à chaque période de vacances scolaires, des ateliers radio se déroulent dans nos locaux de Mantes-la-Jolie pour les structures issues de la ville.

Des ateliers qui donnent lieu à l'enregistrement d'une émission radio *Junior Clique Info*, entièrement faite par les apprentis-journalistes qui découvrent le média et s'expriment au micro pour la première fois. De la théorie à la pratique, les jeunes sont mis à contribution après avoir fait des recherches sur le sujet de leur choix.

Les jeunes de Paul Bert s'intéressent au thème Manger/Bouger et participent à un cours de boxe en partenariat avec la salle de sport Miss Fitness de Magnanville. Les jeunes

de Blaise Pascal sont de véritables aventurières car elles affrontent les parcours dans les arbres de l'Accro-Camp de Mousseaux/Moisson. Les jeunes du pôle Ado (Initiative Jeunes) prennent le rôle de journalistes en interviewant un animateur. Ceux de l'association Ecole et cultures s'intéressent à la planète et répondent au quiz sur le développement durable. L'ensemble des jeux et émissions sont à retrouver sur notre site internet lfm-radio.com (onglet INFOS) et les vidéos de ces aventures sur notre chaîne YouTube *RadioLFMOfficiel*. ■



Durant le mois de juillet, l'équipe de LFM était présente au village sportif et culturel de Saint-Quentin-en-Yvelines pour le LFM Radio Summer Challenge.



En vraies aventurières, les filles n'ont fait qu'une bouchée des parcours d'accrobranche avant d'enchaîner avec le grand saut !

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

6		3		8		4		7
	7							1
5	1			6	4			
1		2	8					
3				9		8	2	5
	5		4	2			6	9
9		5						
		1		4	2			
			3			9	1	8

SUDOKU : niveau difficile

8		7		6				
		4		2	3	6		
		2						9
4			2					5
	9							4
			8	4			2	6
								2
6						4		
7	4		3	8				1

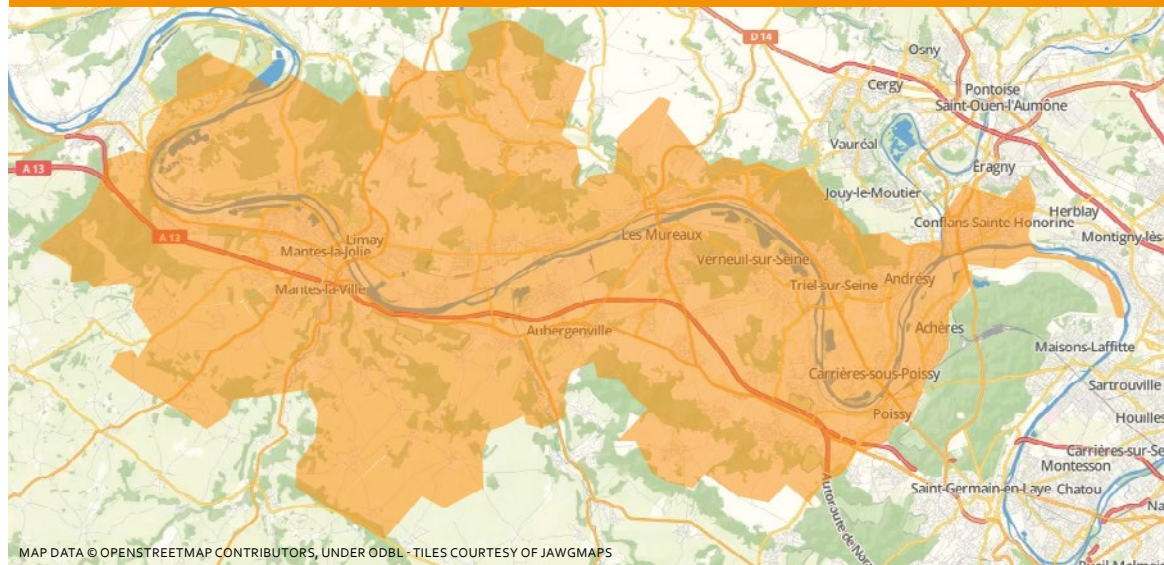
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°181 du 10 juillet 2019 :

2	6	1	9	5	3	7	8	4
8	7	4	1	2	6	3	9	5
3	9	5	8	4	7	6	2	1
5	8	7	3	6	9	4	1	2
1	4	2	5	7	8	9	6	3
6	3	9	2	1	4	5	7	8
7	1	6	4	3	2	8	5	9
4	5	8	6	9	1	2	3	7
9	2	3	7	8	5	1	4	6

6	7	8	1	5	2	9	4	3
4	2	3	9	6	8	5	1	7
5	9	1	3	7	4	2	6	8
7	5	9	8	3	1	4	2	6
2	3	4	7	9	6	8	5	1
8	1	6	4	2	5	3	7	9
3	6	5	2	8	7	1	9	4
1	8	7	5	4	9	6	3	2
9	4	2	6	1	3	7	8	5

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

**Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !**

redaction@lagazette-yvelines.fr

8, rue Porte aux saints 78200 Mantes-la-Jolie
Tél. 09 54 82 31 88 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Rédactrice en chef adjointe, actualités :** Lucile Giroussens - lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr ■ **Actualités, faits divers :** Alix Daguet - alix.daguet@lagazette-yvelines.fr ■ **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - celine.crespin@lagazette-yvelines.fr ■ **Publicité :** Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 08-2019 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville



Les assistants familiaux
permettent d'aider un enfant
en difficulté.

Le Conseil départemental
des Yvelines recrute.

Web. yvelines.fr/recrutement/
Mail. agrementassfam@yvelines.fr
Tél. 01 39 07 74 61



Yvelines
Le Département

yvelines.fr

